

COMITE TECHNIQUE PARITAIRE 20 JANVIER 2011
DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

En boycottant la première convocation de ce CTPD le 18 janvier 2011, nous tenions à marquer notre indignation face au quotidien édifiant de bon nombre d'agents dans les postes et services de la DGFIP du Finistère.

En siégeant aujourd'hui dans cette instance, la responsabilité de notre mandat syndical est de vous alerter et de dénoncer la situation très préoccupante des services de la Direction Générale des Finances Publiques.

Les dernières échéances de l'année 2010 ont confirmé un afflux d'utilisateurs aux guichets des Centres des Finances Publiques qui n'a pas été correctement anticipé et a créé, sur de nombreux sites, des tensions sur les personnels.

Ces situations générées par les restructurations des SIP ont eu pour conséquence d'augmenter le stress des agents et ont développé des états psychologiques dominés par le sentiment d'être abandonnés par l'administration.

Dans le réseau des Trésoreries, cet isolement est tout aussi important, et les agents n'ont plus aucune perspective de voir un jour le bout du tunnel face à une augmentation constante de la charge de travail que n'atténuent pas des gains de productivité surévalués et ayant désormais atteint leur limite.

Ceci nous renvoie à la politique de suppressions d'emplois dans les services de la DGFIP, politique que le syndicat FO DGFIP condamne.

Comme l'indique un récent rapport de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale, la DGFIP, s'est surpassée dans l'application de la règle du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite qui a atteint même deux sur trois ces dernières années.

Dans cette logique, les pseudos nouveaux gains de productivité ne serviront qu'à justifier de nouvelles suppressions d'emplois et non à améliorer les conditions de travail des agents.

Ce même rapport reconnaît que la suppression annuelle et systématique de 2 500 emplois pose des problèmes, et que la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un **syndrome FRANCE TELECOM**.

Concernant l'exercice des missions, il est également souligné que la politique du chiffre donne la priorité aux objectifs de rendement. Sur le contrôle fiscal, le

Rapporteur indique que la DGFIP oriente les contrôles vers les dossiers les plus faciles en délaissant les dossiers plus complexes qui nécessitent des enquêtes longues.

Cette orientation a pour effet de rendre la couverture des contrôles inégale sur certaines catégories de contribuables et sur certaines zones géographiques.

Beaucoup d'autres missions sont assurées dans des conditions si difficiles que le service rendu est en régression par rapport à ce que les citoyens sont en droit d'attendre. Tel est le cas des bases cadastrales, des fichiers des professionnels, des comptes des collectivités locales dont certains engagements de gestion effectués auprès des partenaires locaux ne sont plus respectés....

Pour **Force Ouvrière** ces exemples concrets illustrent bien la remise en cause de notre modèle républicain, garant de l'égalité des citoyens.

Au moment où vous voulez supprimer 36 emplois dans les postes et services (-21 en filière fiscale et -15 en gestion publique), les représentants **FO DGFIP 29** réaffirment leur totale opposition à cette politique qui mène les agents, les structures et les missions dans une impasse.

Pour **FO DGFIP**, la conscience professionnelle exemplaire des agents qui a permis jusqu'à présent d'assurer l'exercice des missions a des limites...déjà atteintes, sinon dépassées !

Les écrêtements d'horaires, les heures supplémentaires non payées, les congés reportés, la remise en cause du temps partiel, le militantisme mutualiste ou syndical sacrifié, ne doivent plus compenser les suppressions d'effectifs.

FO DGFIP 29 en appelle à l'arrêt immédiat du travail gratuit!

Ce constat de ras-le-bol généralisé, nous le partageons également avec tous les acteurs sociaux de la DGFIP (médecins de prévention, assistantes sociales) dont les rapports mettent en lumière la dégradation constante des conditions de travail liées aux suppressions d'emplois.

Monsieur le Président, nous attendons aujourd'hui, qu'en votre qualité de responsable départemental vous preniez la mesure des difficultés vécues par les agents et reconnaissez également que les suppressions d'emplois posent de graves problèmes aux agents, aux missions et aux structures de la DGFIP.

Pour **FO DGFIP**, les solutions proposées actuellement par la Direction Générale (tableau de veille sociale, espace de dialogue, DOS, DUERP) sont des palliatifs qui n'apportent pas de réponses concrètes à l'état catastrophique des services.

Pour FO DGFIP, seul l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois peut mettre un terme à l'inacceptable souffrance au travail des agents de la DGFIP.